

ATELIER 1 : COMPTE-RENDU DE L'ATELIER PARTENARIAT ET RESEAU

L'atelier a commencé par une présentation de chacun sous forme de jeu. Cette entrée en matière nous a permis de constater que les professionnels présents étaient issus du secteur médico-social ou en formation pour œuvrer dans ce secteur. Elle a également permis d'ouvrir les échanges autour du mot clé de l'atelier : PARTENARIAT. Ce qui a été l'occasion de mieux définir ses grands principes axés autour des notions d'échanges, d'écoute, de rencontre et de travail.

Le manque de temps ne nous a pas permis de mettre en avant les bases légales posées par la loi du 11 février 2005 qui pose les bases de la société inclusive avec la reconnaissance du droit de chaque personne en situation de handicap d'accéder à tout ce qui fait la vie sociale.

La présentation de l'IME Ambacia a donné lieu à des échanges nourris autour du partenariat et des expériences vécues par chacun des participants dans leurs structures respectives. Ces échanges ont mis en exergue les richesses et les difficultés ou points essentiels du travail partenarial.

Une jeune salariée d'ESAT sortie du dispositif Ambacia a pu exposer sa vision du partenariat au sein de l'IME . Elle a exprimé l'importance du partenariat surtout au niveau professionnel car cela lui a permis d'obtenir une place en ESAT avant ses vingt ans. Les échanges avec le groupe ont pu mettre en évidence les aspects positifs et les difficultés rencontrées par un jeune dans le milieu dit « ordinaire ». La loi existe depuis 2005 mais elle n'est pas encore appliquée par tout le monde et le regard sur la différence évolue très lentement.

Il a aussi été évoqué le festival « Autrement Dit... » auquel l'IME a grandement collaboré (comme d'autres structures spécialisées) permettant grâce au travail partenarial et à l'ouverture sur l'extérieur de nourrir et développer des réseaux et de changer le regard sur la différence. Il a également été noté que cette expérience a permis de mettre en place après coup d'autres projets partenariaux.

SYNTHESE DES ECHANGES SUR LES FREINS ET LES LEVIERS DU TRAVAIL PARTENARIAL

Les freins et blocages

- La politique des associations au niveau national et la verticalité des organisations peuvent être un frein à la dynamique partenariale.
- Le manque de communication et les « peurs » des familles des enfants dits « ordinaires », notamment dans le milieu scolaire.
- La multiplicité des acteurs et des intervenants auprès de l'enfant sans réelle coordination et communication.
- L'absence ou le manque de préparation et de sensibilisation à l'accueil de la différence.
- L'organisation des institutions et des structures d'accueil qui limite de plus en plus les temps de préparation.
- Le partenariat repose le plus souvent sur une ou deux personnes, volontaires et motivées. Cela rend le partenariat fragile.

- La localisation de la structure et sa taille : les petits effectifs et les structures médico-sociales situées en centre-ville ont plus de facilité à fonctionner en partenariat.
- Les projets de formation pour les AESH et structures dites ordinaires en lien avec les structures médico-sociales.
- La mise en place de temps d'échanges et de partage pour ajuster les positionnements et réfléchir aux modalités du partenariat.
- Il est nécessaire que chacun trouve son intérêt dans le partenariat.
- Il est essentiel que le partenariat et le réseau soient inscrits dans la politique de la structure et son projet.
- Les projets d'accompagnement et de participation à la vie culturelle et sociale de l'environnement de l'enfant favorisent et nourrissent la relation de confiance avec les familles et les échanges avec l'extérieur. Ils contribuent grandement à la création et à l'entretien des partenariats.
- La sensibilisation et les échanges avec l'extérieur contribuent à défaire les angoisses, les réticences face à l'accueil de la différence.
- La motivation et la dynamique portée par le professionnel.

Les aides et préconisations

La composition du groupe de l'atelier à forte dominante médico-sociale nous a paru révélatrice des difficultés à croiser les regards et à mêler les « mondes » professionnels. Cela n'a pas empêché les participants à prendre plaisir dans les échanges et à marquer une réelle volonté d'ouverture et de travail avec l'extérieur car celle-ci est nécessaire à la mise en œuvre d'une société inclusive qui fait une place pour tous dans le monde.